

La rue, on Partage



Bulletin d'information de l'association>

N°87 janvier - mars 2020.

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

Sommaire :

P1 2020 trois anniversaires

P2 « Tamaris pour tous », on l'a fait

P3 Qualité de l'air à Toulon et dans le Var

P4 Nouvelles Pistes...Vieux Problèmes

P5 P6 L'Édition 2019 du baromètre « parlons vélo » des villes cyclables

Éditorial 2020 trois anniversaires marquants pour TVD

En mai 1980 était créée « l'Association pour la cité humaine, les droits du piéton » à l'initiative de son président fondateur, Jean-Jacques Vaury. Quelques années plus tard elle prendra le titre « Toulon Var Déplacements ». Nous fêterons donc cette année les 40 ans de notre association, qui a œuvré tout ce temps dans l'intérêt des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun et pour le partage de la rue de façon équitable entre tous les usagers.

Un autre anniversaire joyeux nous tiendra à cœur en 2020, ce sera celui des 100 ans de Jean-Jacques Vaury qui est toujours à nos côtés, avec la flamme qu'il a toujours en lui pour une cité plus humaine.

Un troisième anniversaire plus triste, pour nous, sera celui des 20 ans de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour une ligne de tramway sur l'aire toulonnaise. Cette DUP a été déclarée en 2000, suite aux analyses des meilleurs bureaux d'études de France et des services de l'État qui comportent des ingénieurs et économistes de très haut niveau.

Cette Déclaration d'Utilité Publique a été confirmée en 2005 par TPM, pour une mise en service en 2010. Vingt ans après la métropole Toulon Provence Méditerranée ne possède toujours pas de ligne de tramway, alors que toutes les métropoles en possèdent entre une et cinq. Près de 300 millions d'euros ont été dépensés dans le cadre de cette DUP (acquisition de 800 unités foncières, réalisations de ponts, de pôles d'échanges multimodaux). Il aurait suffi de 2 ans de gros travaux pour refaire les réseaux souterrains et poser les rails du premier tronçon. Les travaux sur les réseaux du Bld de Strasbourg ont pris un an. Qu'aurait été un an de travaux en plus, pour poser les rails, à côté des inconvénients des embouteillages que les habitants et les entreprises supportent depuis plus de 10 ans, en perte de temps, en carburant, et en pollution.

En ce début d'année 2020 recevez l'expression des meilleurs vœux du Conseil d'Administration.

Maurice Franceschi, président de TVD



Jean-Jacques Vaury lors des 30 ans de TVD

Toulon Var Déplacements, 24 rue Paul Lendrin chez « café culture », 83000 Toulon .

Courriel : tvdeplacements@gmail.com Tel : 06 18 16 31 27 - site : <https://toulon-var-deplacements.fr> p1

13 octobre 2019, « Tamaris pour tous », on l'a fait !



Même si ça fait un peu cérémonie des « Césars », commençons par les remerciements :

C'est d'abord grâce à Gilles « lamassecritique » que ce projet a vu le jour. Il avait initié il y a 10 ans avec « les 12 heures de Tamaris », la mise au vert de la Corniche. (TVD et Vélo pour tous l'avaient déjà rejoint à l'époque). Et c'est grâce à sa ténacité et sa patience qu'une première réunion s'est tenue en février 2019 sous les bons auspices de **Denise Reverdito**, adjointe au Maire de

La Seyne, que nous remercions au passage.

Il faut ensuite remercier toute l'équipe **des services de la Ville, Catherine, Virginie, Véronique, Thierry** qui ont travaillé plus de six mois à la mise en place de cette journée, et bien sûr, ne nous oublions pas : **Gilles, de « lamassecritique », Robert et Jean-Marie de « Vélo pour Tous » de Saint-Mandrier, et moi-même pour TVD**, qui avons travaillé en belle et étroite concertation, et participé à une dizaine de réunions avec l'équipe de la Ville. Enfin, je donnerai une mention spéciale au service « communication » de la Ville pour l'information efficace qu'il a diffusée.

Vu la météo défavorable du 22 septembre, c'est finalement le 13 octobre qu'a eu lieu « Tamaris pour tous ». La voie côté terre était ouverte à la circulation automobile dans le seul sens nord sud, des itinéraires de détournement avaient été fléchés en amont, et la voie côté mer était réservée à tous les modes actifs.

Entre 1500 et 2000 personnes*, de tous âges, piétons, PMR, cyclistes, et usagers de trottinettes et skates sont venues déambuler entre les Sablettes et le fort de Balaguier et flâner aux stands installés près du restaurant « La Tamarisienne » : **Lamassecritique ; Vélo pour tous ; Toulon Var Déplacements ; ACTEnergies, CIL Balaguier Le Manteau Eguillette ; CSM Seynois cyclotourisme ; Ligue de Protection des Oiseaux ; Location vélos La Bicyclette bleue ; Zéro déchets Toulon ; Wild Bike**, que nous avons chaleureusement remerciés de leur présence.

*Au vu du nombre de tracts distribués aux entrées Sud et Nord.

Certes, quelques réserves ont été émises sur les modalités d'organisation, quelques (rares) automobilistes auraient préféré ne rien changer à leurs habitudes et à leur vitesse, mais la plupart ont levé le pied ! Du côté « modes actifs », les personnes étaient très satisfaites de pouvoir enfin, et **pour la première fois profiter de la corniche presque sans voitures, rouler sur une (quasi) piste cyclable, appréciant notamment la baisse remarquable du niveau sonore !**

Elles souhaitent surtout que l'expérience soit renouvelée et étendue ! En plus, tout s'est passé sans accident grâce à la sécurité gérée par la Police Municipale, et à l'effet de rue « apaisée » et « partagée ».

Un questionnaire élaboré par nos 3 associations a été rempli sur place par près de 400 personnes, auxquelles se sont ajoutées plus de 200 réponses à la version en ligne.

Il en ressort que la majorité des personnes souhaite pérenniser cette journée tous les dimanches et en étendre le périmètre. Il y a également de très nombreuses remarques qui expriment les difficultés quotidiennes des cyclistes et piétons. Quant au projet de requalification, une majorité de personnes-souhaite un projet conforme aux enjeux environnementaux, avec non seulement un trottoir et une piste cyclable en site propre mais également une réduction du trafic automobile.

Nous avons envoyé un courrier de remerciement au Maire avec copie des réponses papier au questionnaire, **en lui proposant de rééditer cette journée au printemps prochain.**

A la Métropole, qui est en charge de la future requalification de la Corniche, nous avons adressé un courrier pour présenter aux élus les résultats des réponses et initier nous l'espérons la concertation indispensable.



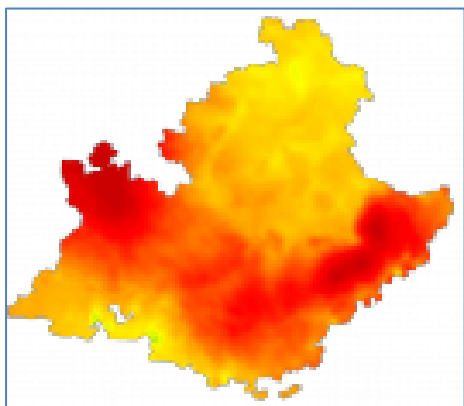
Jean-Jacques Haure-Placé

Qualité de l'air à Toulon et dans le Var, de décembre 2018 à Novembre 2019, selon les relevés AtmoSud aux stations FOCH, CLARET et Ste BAUME.

Notons tout d'abord que l'absence de bilans annuels de la qualité de l'air par AtmoSud depuis 3 ans est regrettable. Car la seule présentation des résultats mois par mois, ne permet pas de voir la tendance de l'évolution de la pollution globale.

Voyons de plus près ces résultats. Pour les polluants entrant dans l'Indice de la Qualité de l'Air :

- **Di-oxyde d'azote : la Valeur Limite est 40µg/m³/an pour l'Europe ; 40 pour l'OMS**
Foch, zone trafic : 38,5 µg/m³ en moyenne annuelle. La Valeur limite a été dépassée pendant 3 mois.
- **Les Particules Fines PM 10 ; VL Europe : 40 et OMS : 20**
Foch : 28,56 µg/m³ en moyenne annuelle. Valeur OMS dépassée tous les mois de l'année.
Claret, zone urbaine : 23,61. Valeur OMS dépassée 9 mois sur 12.
- **Les Particules Fines PM 2,5 ; VL Europe : 25 et OMS : 10**
Claret : 12,8 en moyenne annuelle. Valeur OMS dépassée 9 mois sur 12 également. (Les mêmes mois)
- **Pour l'ozone, la VL : 120 µg/m³ /an. Ste Baume : 2 mois de dépassement, juin et juillet.**
 - Au total, 20 jours classés en alerte pollution par la préfecture au cours de cette période :
 - 18 niveaux d'alerte pour l'ozone (juin et juillet) et 7 niveaux d'alerte pour les PM10 (janvier - février).
 - **Première année avec autant de jours pollués consécutifs en été !** Au cours de



ces périodes les personnes sensibles sont plus exposées à des accidents cardiaques ou pulmonaires.

Carte de Pollution Ozone de la région, entre le 24 juin et le 1^{er} juillet 2019. Soit 16 jours consécutifs sans qu'aucune mesure publique ne soit prise dans le Var.

- En hiver la pollution de fond est augmentée par le chauffage des bâtiments (chauffages au bois), mais aussi par le brûlage des déchets verts sauvages ou autorisés par dérogation.

- La pollution chronique ou pollution de fond est plus dangereuse pour la santé de tous car les défenses de l'organisme sont sans cesse sollicitées. C'est pourquoi les mortalités prématurées liées à la pollution sont calculées par rapport aux valeurs recommandées par l'OMS, valeurs de préservation de la santé et non européennes, bien trop élevées. Ce nombre a été réévalué à plus de 68 000 par an.

- **En conclusion**, nous constatons que :
 - Les VL de l'OMS pour les PM10 et PM 2,5 sont dépassées toute l'année en Zone trafic et 9 mois /12 en Zone Urbaine à Toulon.
 - La tendance générale de la pollution de l'air ne montre pas d'infléchissement à la baisse significatif depuis 2014.
 - **18 jours d'alerte à l'ozone ont été déclarés par la préfecture sans qu'aucune mesure de prévention efficace ne soit prise comme :** la circulation différenciée avec vignette crit'AIR, la limitation de vitesse sur autoroute, l'interdiction de grands événements émetteurs de pollution... Alors que nous savons qu'avec la pollution de fond et les étés plus chauds cette pollution risque de s'aggraver.

Vincente Chastel

Commission environnement-qualité de l'air ; 2 janvier 2020

NOUVELLES PISTES...VIEUX PROBLEMES

Vous avez vu à Toulon comme de nouvelles pistes ont verdi nos horizons? Places, trottoirs, rues, boulevards tout semble bon dans certains quartiers pour préparer le printemps; je m'en réjouis et visiblement je ne suis pas le seul : j'ai même vu des enfants, accompagnés d'adultes, jouer à "cabrer" leurs vélos, Bd Nicolas, d'autres plus âgés descendre rapidement l'Ave Franklin Roosevelt vers le stade Mayol pour ne citer que 2 itinéraires considérés comme dangereux avant leur aménagement, ils offrent chacun une piste bidirectionnelle bienvenue : le vélo aurait-il enfin conquis droit de cité, droit de sécurité, à Toulon?..

En attendant que ces nouvelles pistes s'étendent à l'ensemble des quartiers de toutes les communes de notre métropole et ne servent pas seulement de décor pour les prochaines municipales, je vous invite à consulter les cartes du Schéma Directeur des Aménagements Cyclables de la Métropole TPM le « SDAC » :

<http://lamassecritique.fr/wp/wp-content/uploads/2019/10/95-SCHEMA-DIRECTEUR-AMENAGEMENTS-CYCLABLES2.pdf>

Si l'on en croit ce document très bien fait par ailleurs qui projette les nouveaux aménagements cyclables, il n'était pas prévu de piste ni sur le Bld Cdt Nicolas, ni sur l'Av F. Roosevelt à TOULON ! Par contre, à La Seyne, l'Ave De Gaulle qui, elle, figure sur ces cartes, a vu pousser récemment 19 palmiers grâce au Conseil Départemental sans qu'aucune touche de vert ne vienne y égayer la vie descyclistes ! Il est regrettable qu'un chapitre ne soit pas consacré à la continuité avec les agglomérations limitrophes de la métropole TPM d'autant que dans l'agglomération Sud Sainte-Baume, la loi LOM n'est pas prise en compte !

Mais retournons sur nos pistes pour les tester comme "lamassecritique" nous invite à le faire depuis sa sortie du mois de décembre...C'est ce que j'ai fait le matin du 16 novembre sur la Place d'Armes, LA FÊTE DU LIVRE y bat son plein...et quoi de mieux qu'un vélo "sacoché" pour le faire.

Surprise, comme trop souvent, le parking explicitement réservé aux vélos est déjà squatté par des 2 roues motorisés ; faisant bonnes roues contre mauvaise fortune, je monte sur la splendide piste cyclable bidirectionnelle qui borde sur le côté nord la Place d'Armes mais son vert couleur d'espoir sert de parking

aux voitures/fourgons des libraires, alors qu'il y a plein de place où se garer entre les marquises de LA FÊTE et LA PISTE et que la rue en contrebas côté nord, baptisée elle aussi Place d'Armes, a été fermée par des barrières et interdite à toute circulation pendant les 3 journées, laissant là aussi de nombreuses places de parking autos inoccupées...Justement

j'aperçois un cycliste empruntant très sagement cette rue interdite en contrebas à contre sens...Quand surgissent, très sagement aussi, 2 policiers de la petite rue perpendiculaire à la rue Place d'Armes - ça l'air compliqué mais vu de la piste quand

elle n'est pas occupée c'est très simple...Les 2 policiers l'arrêtent, vérifient ses papiers, lui font de gros yeux mais ouf! Ne le verbalisent pas...Faut pas confondre western et Fête du livre même si place d'Armes et piste entravée peuvent sentir la poudre...d'escampette tout au plus pour notre cycliste qui disparaît du scénario.

Un peu plus tard, sacoches pleines, je rentre chez moi par la rue Jean Jaurès : 2 camionnettes, garées comme souvent sur la piste cyclable et le trottoir - normal la rue est étroite - en interdisent l'accès ! warnings obligeamment allumés, elles obligent vélos et piétons à en sortir de cette piste/trottoir mais à en sortir à contresens de la circulation pour continuer leur chemin et pourtant il y a "une zone de chargement/déchargement" "réservée uniquement aux livreurs mais une seulement et de l'autre côté de la rue qu'il faudrait alors traverser pour livrer sa marchandise dans les commerces en face...ce serait dangereux sans doute..... Alors que faire ? Imposer des contraintes horaires très strictes à cette zone de livraison sur une partie piste/trottoir et à contresens ? Multiplier ces zones de chargement/déchargement comme c'est le cas Ave de la République ? Tolérer ce flagrant non-respect du code ?



Dimanche dernier je reprends la même piste, Place d'Armes, dans le même sens, elle est toujours aussi verte et accueillante mais 9 personnes dont 2 petits, heureusement sans ballon, se promènent dessus alors que les marquises s'en sont allées, danser sans doute et que la Place est quasiment vide...comme la piste de la Rue Jean Jaurès d'ailleurs...

“ La rue on partage”, nous recommande le logo de notre bulletin...

Patrice Le Blanc

L'Édition 2019 du baromètre « parlons vélo » des villes cyclables



Est la plus importante contribution citoyenne au monde sur le vélo !

Avec près de 185 000 réponses, soit +63% par rapport à 2017, le baromètre Parlons Vélo des villes cyclables est la plus grande enquête participative jamais menée dans le monde au sujet du vélo, confirmant que le vélo sera bien au cœur des débats des élections municipales.

En février, lors du congrès de la FUB, seront dévoilés le classement de toutes les communes ayant donné au moins 50 réponses ainsi que les podiums par catégories (Article de la FUB)

Il faut **remercier infiniment la FUB pour l'organisation de cette enquête**, notamment pour la mise en place du suivi en temps réel de la participation et les retours et conseils tout au long de l'enquête.

Pour ce qui est du Var, la participation a été un peu longue à démarrer ; il a fallu la relance de quelques militants de TVD de Six-Fours/Sanary, La Seyne et de « Vélo pour tous » à Saint-Mandrier pour multiplier le nombre de participants sur la dernière quinzaine de l'enquête. À Toulon et La Garde le réseau autour de « lamassecritique » a assuré une bonne participation et au Pradet l'implication de TVD et du réseau très dense des associations a obtenu le meilleur score de participation en pourcentage de la population !

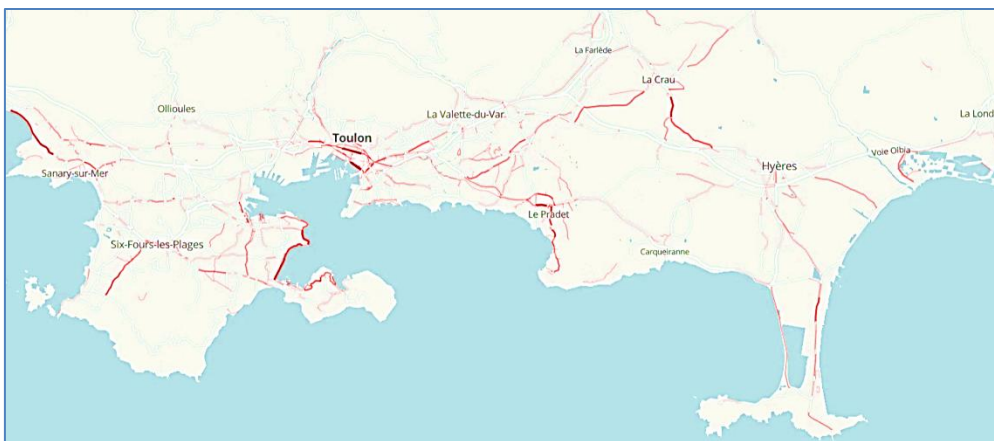
Globalement, la participation varoise a fait un bond énorme puisqu'en 2017, seul Toulon avait franchi la barre des 50 participations (352) ! En 2019, ce sont 10 communes qui ont atteint et franchi les 50 réponses !

Toulon : 441 ; La Seyne : 176 ; Le Pradet : 147 ; Hyères : 117 ; Six-Fours : 99 ; Fréjus : 96 ; St Raphaël : 95 ; Sanary 87 ; La Crau 65 ; La Garde 59.

L'enquête s'adressait aussi aux personnes non-cyclistes qui n'ont pas été nombreuses à répondre (15% en moyenne), dommage, car ce sont justement ces personnes qui feront croître la part modale du vélo !

Si on compare la participation varoise avec d'autres départements de population identique ce sont **18 communes qui ont été qualifiées dans les Alpes Maritimes, et 24 dans l'Hérault** par exemple.

Dans le Var, la part modale du vélo dans les déplacements est très faible : ex : 1% dans l'agglomération TPM contre 3% de moyenne en France ! Une diffusion nationale de cette enquête relayée par les médias locaux aurait sans



doute permis une participation plus massive encore et une place plus importante dans les débats à venir !

Nouveauté pour cette édition 2019, il était demandé aux personnes remplissant l'enquête mais en « option » seulement, de citer **3 points noirs et 3 tronçons prioritaires à aménager sur leur commune :**

Ci-dessus **la carte des « tronçons prioritaires »** pour l'aire toulonnaise

Pour les données sur le Var et la région : <https://carto.parlons-velo.fr/>

L'épaisseur du trait est fonction du nombre de demandes pour le tronçon concerné;

- plus la participation est importante, plus un tronçon donné apparaîtra comme « prioritaire » ;
- un taux de participation plus faible tempérera d'autant la « fiabilité » des données ;
- à La Seyne, à la même période, le questionnaire en ligne sur « Tamaris pour tous », focalisait l'actualité ;
- à Saint-Mandrier, la demande majoritaire concerne la piste cyclable par le littoral Nord, mais elle ne pouvait pas être formulée, puisque ce tronçon n'existe pas !

Mais il apparaît quand même quelques points intéressants :

- à Toulon : les grands boulevards du centre et l'Avenue de la République ;
- à La Seyne : la corniche, (*d'actualité avec « Tamaris pour tous » et l'enquête correspondante*), le port ;
- au Pradet les Avenues Brosset, 1^{ère} D.F.L. et Péri sur le centre-ville ;
- à La Crau, la liaison vers Hyères et Carqueiranne.

Les points noirs :

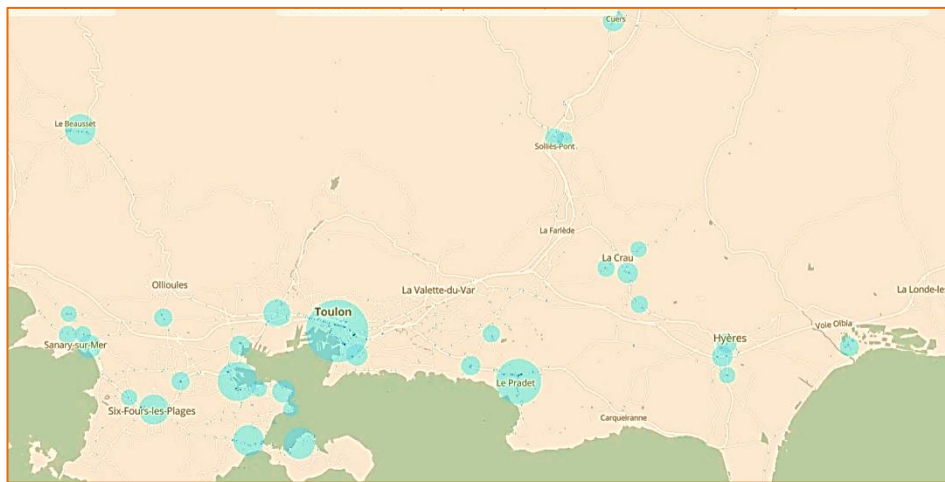
Pour les données sur le Var et la région : <https://carto.parlons-velo.fr/>

Le diamètre du cercle est fonction du nombre de demandes sur un même « point » :

- là aussi, la participation est déterminante : puisqu' en zoom maxi, le « point noir » n'est cartographié qu'à partir de 3 réponses pour le même lieu !
- comme chaque participant ne pouvait donner que 3 points noirs, et que dans notre département sous-équipé, il y a l'embarras du choix, il y a eu un certain « éparpillement » des réponses, renforcé par le relatif faible nombre de réponses !
- c'est à Toulon et au Pradet qu'il semble y avoir le plus d'adéquation entre « tronçons à aménager » et

« points noirs » ! (Toulon a le plus grand nombre absolu de réponses, et Le Pradet le plus fort pourcentage de réponses)

- à La Seyne, c'est l'entrée nord de la ville (oh combien problématique !) et le secteur du port qui sont pointés.
- dans la plupart des cas, ce sont des intersections ou des ronds-points qui sont signalés, un « point-faible » des aménageurs !



Comme le dit la FUB, le contexte des élections municipales doit jouer en faveur des cyclistes (et des nouveaux Engins de Déplacement Personnel désormais utilisateurs des pistes et bandes cyclables) :

- dans le Var, vu la progression conséquente de la participation, il y a une nette prise de conscience du problème de « cyclabilité » ! Et Sachant que guère plus de 1% des déplacements se font à vélo, la marge de progression est particulièrement importante ! Les candidats ne pourront ignorer ce message fort ;
- reste à attendre la « place » qui sera celle de chaque commune du Var dans le palmarès des villes cyclables dévoilé en février prochain.

-quant aux demandes concernant les tronçons à aménager et les points noirs à résorber, il faudra je pense les comparer aux plans d'aménagement cyclables des collectivités, comme le « Schéma Directeur des Aménagements Cyclables » de TPM ; à La Seyne, le questionnaire sur la journée « Tamaris pour tous » présente de nombreux commentaires sur la « cyclabilité » de la ville !

La «piste est longue» avant que le SDAC TPM soit réalisé (passer de 265 kms d'aménagements cyclables en 2018. à 400 kms en 2025)

Le respect à minima de ce plan dépendra de la détermination des usagers actuels et futurs et elle dépendra aussi de la détermination des futurs élus à faire réellement aboutir les aménagements prévus sur chaque commune pour aller vers ce réseau cyclable sécurisé intra/ et intercommunal dont nous rêvons tous !

À noter que la FUB a lancé une campagne de plaidoyer participatif « municipales 2020 à vélo » sur le site <https://municipales2020.parlons-velo.fr/> .

Jean-Jacques Haure-Placé